

IV. VOIES DE COMMUNICATION

Les **demandes de renseignements sur la politique et les affectations budgétaires** doivent être adressées directement à AECEC/BKR; des copies sont transmises aux autres directions concernées et au CIEC à **titre d'information**.

Les questions relatives à **l'administration et à l'exécution des programmes** doivent être adressées au CIEC par télex (de préférence) ou par télécopieur; des copies sont transmises à AECEC/BKR et aux autres directions concernées à titre d'information. Les questions peuvent, par exemple, porter sur:

- *le calendrier, les directives et les formulaires concernant les programmes;*
- *les dossiers de candidature et les résultats du jury de présélection;*
- *l'annonce des bourses et leur paiement (Avis de bourse ou de subvention, deuxième versement, etc.);*
- *les documents rédigés par les bénéficiaires selon les termes des octrois; etc*

● **Pour contacter le CIEC:**

Téléphone : (613) 232-0417

Télécopieur : (613) 232-2495

Télex : réseau de communications d'AECEC

adresse officielle du télex : ICCSOTT

Les **colis** renfermant les dossiers de candidature et les documents d'études peuvent être déposés dans la valise non classifiée destinée à la salle de courrier d'AECEC. Ils sont ensuite remis directement au CIEC, dès lors qu'ils portent l'adresse suivante:

À livrer au:

Conseil international d'études canadiennes

2, avenue Daly

Ottawa (Ontario)

K1N 6E2
